

## Modification de la circulation dans les contre-allées Aristide Briand



Modification de la circulation dans les contre-allées Aristide Briand

**A compter du 15 juin 2025, les contre-allées Aristide Briand deviendront des rues à sens unique et des zones de rencontre à 20 km/h.**

Afin de renforcer la sécurité et d'améliorer le cadre de vie des habitants, la Municipalité a mené une concertation, sous la forme d'un questionnaire et d'échanges auprès des riverains des contre-allées Aristide Briand durant tout le début de l'année.

Cette enquête a permis de recueillir les opinions des riverains sur les avantages et inconvénients perçus d'un sens unique, d'évaluer l'impact de cette expérimentation sur la circulation et sur la sécurité, ainsi que de nourrir la réflexion globale sur l'aménagement de l'avenue.

Avec un taux de réponse significatif, les habitants ont profité de ce questionnaire pour exprimer leur avis et devenir acteurs du projet. Ainsi, 95% des répondants ont partagé un sentiment d'insécurité lié à la vitesse des véhicules et 92% étaient favorables à la proposition de la Commune du passage en sens unique.

Suite à cette démarche de concertation et afin de prendre en considération les besoins exprimés par les citoyens tout en gardant le sens de l'intérêt général, la Municipalité fera évoluer la circulation des contre-allées Aristide Briand comme suit, à compter du 15 juin 2025 :

- Les deux contre-allées Aristide Briand deviendront des zones de rencontre à 20km/h, où les piétons seront prioritaires sur les véhicules et vélos ;

Les habitants sont donc invités à anticiper ces changements afin de faciliter leurs futurs déplacements sur la zone.

